

RÉGLEMENTS SPORTIFS

Saison 2026-2027

- **Open National Parkinson**
- **Circuit National Parkinson**
- **Tournois Parkinson**

Chapitre 1 : Open National Parkinson

Chapitre 2 : Circuit National Ping Parkinson et Master

Chapitre 3 : les autres compétitions

NB : les candidatures pour ces compétitions se déroulent entre mai et aout de la saison précédente auprès du Pôle Développement : pingsante@fft.email . Le cahier des charges est à retrouver sur [ce lien ici](#).

CHAPITRE 1 – OPEN NATIONAL PARKINSON

Préambule

L'Open National Parkinson est une compétition nationale de Tennis de Table régie par la Fédération Française de Tennis de Table et France Parkinson, organisme conventionné avec la Fédération.

XI.501 – Conditions de participation

L'Open National Parkinson est réservé aux joueurs (messieurs et dames) atteints de la maladie de Parkinson et licenciés à la FFTT (liberté, compétition ou loisir).

- Licence compétition : accès à tous les événements
 - Licence loisirs : accès à tous les événements et présentation d'un certificat médical sur le lieu de compétition.
 - Licence liberté : accès à tous les événements et présentation d'un certificat médical sur le lieu de compétition.
- Les participants doivent s'acquitter d'un droit d'engagement auprès de l'organisateur de 25 €.

XI.502 – Classification / Catégorie

Il n'y a pas de classification spécifique pour l'Open National. Les joueurs et joueuses inscrits à l'Open seront divisés en 3 catégories à partir de leurs résultats de la phase chapeau le jour de l'Open National.

La catégorie A concerne les joueurs les moins affectés par la maladie et/ou ayant le meilleur niveau

La catégorie B concerne les joueurs de niveau intermédiaire

La catégorie C concerne les joueurs les plus affectés par la maladie et/ou le niveau de jeu le plus faible

XI.503 – Titres attribués

9 titres au maximum sont attribués :

- 6 titres pour les tableaux de simple (3 catégories (A, B et C) pour les hommes et 3 catégories pour les femmes. (Regroupement de catégories en fonction du nombre de participantes (au moins 8 participantes par tableau).
- 3 titres en double (doubles hommes, doubles dames, doubles mixtes)

XI.504 – Récompenses et dotation

Tous les participants reçoivent un cadeau d'accueil (organisateur) et 1 T-shirt (France Parkinson)

Un bouquet de fleurs pour les dames sur le podium (organisateur)

Une coupe ou trophée au vainqueur (organisateur) et une médaille (FFTT) pour les 4 premiers par tableau (les demi-finalistes sont médaillés de bronze)

XI.505 – Déroulement des parties / Organisation Sportive

Phase 1 (demi-journée) : tous les participants disputent 3 à 5 parties en 2 manches gagnantes avec le système par chapeau (cf annexe 2). Cette phase permet de diviser les joueurs par niveau en 3 catégories A, B et C, et équivalente en nombre de participants (A étant la catégorie des joueurs ayant le moins de défaites et C le moins de victoires).

Phase 2 : tableaux à élimination directe avec classement intégral par catégorie (A, B, C) et tableaux de double. Les parties se déroulent en 3 manches gagnantes.

La formule de cette phase 2 pourra varier en fonction du nombre de participants par tableau mais en favorisant un tableau à élimination directe avec classement intégral.

Tous les tableaux de double se déroulent à élimination directe en 3 manches gagnantes.

Les points classement FFTT ne sont pas comptabilisés pour cette épreuve qui regroupe des joueurs avec des licences différentes

XI.506 – Horaires de la compétition

La compétition se déroule sur deux journées (samedi et dimanche) avec un début à 10h00 le samedi et une fin à 17h00 le dimanche. Les joueurs doivent être présents pour le pointage au moins 1 heure avant le début de leur tableau. Le pointage débutera le vendredi soir de 18h00 à 20h00.

XI.507 – Abandon et forfaits

Tout joueur abandonnant ou ne disputant pas une partie lors de la phase de chapeau ou du tableau est considéré battu pour la partie sur le score de 3 manches à 0. Il est autorisé à jouer la partie suivante.

Dans le cas d'un deuxième abandon ou forfait dans le même tournoi, le joueur est exclu du tournoi.

Tout joueur, régulièrement engagé pour le tournoi, doit honorer cet engagement.

En cas d'impossibilité motivée, connue de lui suffisamment à l'avance, il doit aviser d'urgence le responsable de la compétition.

Un forfait moins de 5 jours avant le tournoi entraînera le non-remboursement de son droit d'engagement.

XI.508 – Adaptation réglementaire

Le Juge-Arbitre pourra accorder un temps mort médical de 30mn au cours d'une partie pour un joueur le nécessitant

Le Juge-Arbitre et l'Arbitre pourront être plus souple sur l'application du lancer de balle au service (sur demande du joueur avant la partie et en informant l'adversaire)

L'Arbitre pourra autoriser le joueur à tenir la table avec la main libre si son équilibre ne lui permet pas

CHAPITRE 2 – Circuit National Parkinson

Préambule

Le Circuit National Parkinson est un circuit de compétitions régie par la Fédération et mis en œuvre en collaboration avec France Parkinson, association conventionnée la Fédération et l'association les Parkipongs.

4 tournois dédiés sont organisés chaque saison (1 en automne, 1 à 2 en hiver, 1 au printemps) – Voir annexe 1.
Chaque tour est individuel, national et qualificatif pour une journée finale appelé Master Ping Parkinson.
Chaque tour est organisé sur une journée et demie au moins avec une répartition géographique pour chacun d'eux.

XI.601 – Conditions de participation

La participation au circuit national Parkinson est réservée aux joueurs (messieurs et dames) atteints de la maladie de Parkinson et ayant une licence « Compétition » à la FFTT.

XI.602 - Classification

Les joueurs inscrits disputeront une 1ère phase compétitive avec le système par chapeau pour déterminer la catégorie de jeu.
3 catégories sont possibles (A, B ou C), la mixité sera possible si moins de 8 féminines sont inscrites.

XI.603 – Inscriptions

Les inscriptions aux tournois sont individuelles et se font directement auprès de l'organisateur.
Un mail de confirmation d'inscription sera alors envoyé par l'organisateur.
Les inscriptions sont ouvertes jusqu'à 5 jours avant le début du tournoi.
Un droit d'engagement pourra être demandé par l'organisateur local (maximum 15€ par joueur).

XI.604 – Organisation sportive

Chaque tour de circuit est organisé en 2 phases de compétition distincte :

Phase 1 : tous les participants se disputent 3 à 5 parties en 2 manches gagnantes avec le système par chapeau (cf annexe 2). A chaque tour, les participants rejouent contre un joueur ayant le même nombre de victoires et de défaites. Cette phase permet de diviser les joueurs par niveau en 3 catégories A, B et C, et équivalente en nombre de participants (A étant la catégorie des joueurs ayant le moins de défaites et C le moins de victoires).

Phase 2 : 1 tableau par catégorie de classification (A, B, C) et 1 tableau de double. Toutes parties se déroulent en 3 manches gagnantes. La formule de cette phase 2 pourra varier en fonction du nombre de participants par tableau mais en favorisant un tableau à élimination directe avec classement intégral.

En fonction du nombre d'inscrits à chaque tournoi, le joueur remporte des points pour se qualifier au Master. Les points classement FFTT sont comptabilisés pour toutes parties des tableaux individuels qui se déroulent en 3 manches gagnantes.

Un podium par tableau est organisé avec une récompense pour les 3 premiers (organisateur).

Le club organisateur est libre de proposer un tableau supplémentaire pour les joueurs ayant une licence "Loisir" pour renforcer la dynamique locale et faire connaître ces événements compétitifs.

XI.605 – Cotations, classements et qualification pour le Master Ping Parkinson

A chaque tournoi, les résultats des joueurs sont cotés selon le barème figurant en annexe 3.

Un classement général du circuit national est établi après addition des points acquis par chaque joueur à chaque tour. Ce classement est actualisé après chaque tournoi et est consultable en ligne (site internet fédéral). Les 2 meilleurs résultats du circuit national sont pris en compte pour la qualification au Master Ping Parkinson ainsi que les points bonus acquis en participant aux autres Open régionaux Parkinson ou tableaux spécifiques proposés lors des tournois FFTT.

Les 36 premiers messieurs et 12 premières dames (et ayant joué au moins 2 tournois) seront qualifiés pour le Master Ping Parkinson.

XI.606 – Abandon et forfaits

Tout joueur abandonnant ou ne disputant pas une partie lors de la phase de chapeau ou du tableau est considéré battu pour la partie sur le score de 3 manches à 0. Il est autorisé à jouer la partie suivante.

Dans le cas d'un deuxième abandon ou forfait dans le même tournoi, le joueur est exclu du tournoi.

Tout joueur, régulièrement engagé pour le tournoi, doit honorer cet engagement.

En cas d'impossibilité motivée, connue de lui suffisamment à l'avance, il doit aviser d'urgence le responsable de la compétition.

Un forfait moins de 5 jours avant le tournoi entraînera le non-remboursement de son droit d'engagement.

XI.607 – Adaptation réglementaire

Le Juge-Arbitre pourra accorder un temps mort médical de 30mn au cours d'une partie pour un joueur le nécessitant

Le Juge-Arbitre et l'Arbitre pourront être plus souple sur l'application du lancer de balle au service (sur demande du joueur avant la partie et en informant l'adversaire)

L'Arbitre pourra autoriser le joueur à tenir la table avec la main libre si son équilibre ne lui permet pas

XI.608 – Master Ping Parkinson

Le Master réunit les meilleurs compétiteurs et compétitrices à l'issue des 4 tours du circuit.

36 hommes répartis en 3 tableaux (A, B et C) de 12 joueurs et 12 femmes dans 1 tableau (D) seront qualifiés. L'organisateur du Master pourra demander un droit d'engagement aux qualifiés pour la bonne tenue de l'épreuve. Le Master s'organise comme un tour du circuit national à part que la phase 1 de chapeau est remplacée par des poules (4 poules de 3 par tableau).

Chapitre 3 : Tableaux Parkinson sur tournois FFTT et Open régionaux

Les structures FFTT (ligues, comités ou clubs) qui organisent un tournoi et qui décident de mettre en place un tableau spécifique ouvert aux personnes atteintes de la maladie de Parkinson, ou les clubs/comités ou ligues organisant un Open Parkinson doivent le déclarer auprès de la FFTT (pingsante@fftt.email) pour rentrer dans le circuit officiel de compétition.

La participation à ces tableaux sera comptabilisée dans les points pour se qualifier au Master (voir annexe 3 – point D)

La FFTT n'exige aucun cahier des charges spécifique mais des conseils sont accessibles sur le [document existant](#). Les résultats devront être transmis à la FFTT à l'issue du tournoi pour que chaque sportif puisse se voir attribuer des points prévus en annexe 3.

Annexe 1 - Calendrier 2026-2027

28 et 29 novembre 2026 : Tour 1 du circuit à Aix les Milles TT (13)

30 et 31 janvier 2027 : Tour 2 du circuit à Quimper (29)

27 et 28 février 2027 : Tour 3 du circuit à Forbach (57)

17 et 18 avril 2027 : Tour 4 du circuit à Billy Berclau (62)

Mai 2027 : Master Ping Parkinson à Guesnain (59)

19 et 20 juin 2027 : Open National Parkinson à Chatillon (92)

Annexe 2 : Explication indicative de la mise en poule, des tableaux, de la formule chapeaux

Formule Chapeau :

1^{er} tour : tous les joueurs sont inclus dans un tirage au sort intégral pour leur 1^{er} adversaire. En cas de nombre impair, le joueur ne disputant pas le 1^{er} tour sera assimilé aux joueurs n'ayant pas de victoire au tour 2.

2^e tour : les joueurs ayant 1 victoire s'affrontent entre eux (à nouveau par tirage au sort)

3^e tour : les joueurs ayant 2 victoires s'affrontent entre eux, ceux ayant 1 victoire et 1 défaite également, ainsi que ceux ayant 2 défaites.

En cas d'égalité, le ratio du nombre de manches gagnées sera utilisé et en cas d'égalité encore, ce sera le ratio du nombre de points.

Et ainsi de suite...

Le nombre de participants total déterminera le nombre de tours à jouer. Il faut au moins 3 pour classer les joueurs en 3 catégories.

Les autres formules utilisées :

A - 8 joueurs (1 poule unique de 8 joueurs)

Tous les participants se rencontrent et sont classés de 1 à 8 (7 parties).

B - Groupe de 9 à 12 joueurs (4 poules de 3 joueurs) puis tableau final

Dans chacune des poules, tous les participants se rencontrent et sont classés de 1 à 3.

A l'issue des poules les joueurs sont placés dans un tableau de 12 joueurs :

- les 1^{er} de poule sont en quart de finale
- les 2^e et 3^e de poule s'affrontent en barrages (1/8^e de finale)

C - Groupe de 13 à 16 joueurs (4 poules de 3 ou 4 joueurs) puis tableau final

Dans chacune des poules, tous les participants se rencontrent et sont classés de 1 à 3 ou 4.

À l'issue des poules les joueurs sont placés dans un tableau de 16 joueurs :

- les 1^{ers} de poule affrontent les 4^{ème} de poule en 8^{ème} de finale
- les 2^{ème} et les 3^{ème} s'affrontent en 8^{ème} de finale

D - Groupe de 24 joueurs (8 poules de 3 joueurs) puis tableau final

Dans chacune des poules, tous les participants se rencontrent et sont classés de 1 à 3.

A l'issue des poules les joueurs sont placés dans un tableau de 24 joueurs :

- les 1^{ers} sont placés en 8^{ème} de finale
- les 2^e et 3^e de poule s'affrontent en barrage et les vainqueurs seront en 8^{ème} de finale

Mise en tableau après les poules : trois qualifiés par poule

Les vainqueurs de poule sont placés dans le tableau de façon que :

- Les vainqueurs des poules 1 et 2 ne peuvent se rencontrer qu'en finale
- Les vainqueurs des poules 1 à 4 ne peuvent se rencontrer qu'en 1/2 finale
- Les vainqueurs des poules 1 à 8 ne peuvent se rencontrer qu'en 1/4 de finale
- Les vainqueurs des poules 1 à 16 ne peuvent se rencontrer qu'en 8^{ème} de finale

Le vainqueur de la poule 1 en haut du tableau. Le vainqueur de la poule 2 en bas du tableau

Pour le tirage au sort des autres 1^{er} de poule, ils sont regroupés de la façon suivante : les vainqueurs des poules 3 et 4 dans un groupe 3^e et 4^e, les vainqueurs des poules 5 à 8 dans un groupe 5^e à 8^e, les vainqueurs des poules 9 à 12 dans un groupe 9^e à 12^e et les vainqueurs des poules 13 à 16 dans un autre groupe.

Les vainqueurs sont placés comme indiqué dans l'article XI.305.2 du règlement sportif fédéral.

Les joueurs classés 2^e de poule par tirage au sort dans le demi-tableau opposé de leur premier respectif ;

Les joueurs classés 3^e de poule par tirage au sort dans le même demi-tableau que leurs 2^e de poules, mais dans le quart opposé.

Les joueurs classés 4^e de poule sont placés par tirage au sort dans le même demi-tableau que leur 1^{er} de poule, mais dans le quart opposé.

Annexe 3 : Barème des points attribués pour le Circuit National Parkinson

A- Classement par tournoi :

A l'issue du tournoi, un classement général est établi en tenant compte du rang des joueurs dans les catégories A, B et C puis du niveau des catégories. *Exemple : pour un tournoi avec 4 joueurs par catégorie :*

Catégorie	Rang dans la catégorie	Rang à l'issue du tournoi
A	1 ^{er}	1 ^{er}
A	2 ^e	2 ^e
A	3 ^e	3 ^e
A	4 ^e	4 ^e
B	1 ^{er}	5 ^e
B	2 ^e	6 ^e
B	3 ^e	7 ^e
B	4 ^e	8 ^e
C	1 ^{er}	9 ^e
C	2 ^e	10 ^e
C	3 ^e	11 ^e
C	4 ^e	12 ^e

B- Attribution des points de classement

A partir du classement général, un nombre de points est attribué en fonction du rang obtenu à l'issue du tournoi. Le barème de point est le suivant :

rang	points
1	1500
2	1200
3	1000
4	900
5	800
6	700
7	600
8	500
9	400
10	350
11	300
12	290

rang	points
13	280
14	270
15	260
16	250
17	240
18	230
19	220
20	210
21	200
22	190
23	180
24	170

rang	points
25	160
26	155
27	150
28	145
29	140
30	135
31	130
32	125
33	120
34	115
35	110
36	109

Au-delà de la 35ème place, une dégressivité de 1 point par place est appliquée (37ème : 108 points, 38ème, :107 points, ...)

C- Pondération du nombre de points :

Afin d'éviter un trop grand nombre d'égalité de classement du fait du faible nombre de tournoi, la formule suivante est appliquée pour déterminer le nombre de points réels de chaque joueur et donc sa position dans le classement général du tournoi :

Nombre de points réels = [Cumul des points obtenus pour chaque tournoi] x (500 – [moyenne des rangs obtenus pour chaque tournoi]) / 1000

Exemple :

	Rang Tour 1	Points Tour 1	Rang Tour 2	Points Tour 2	Rang Tour 3	Points Tour 3	Rang Tour 4	Points Tour 4	Rang Tour final	Points Tour Final	Points Tableaux seuls	Nb total de points	Rang du circuit national
Joueur 1	3	1000	2	1200	1	1500	1	1500	3	1000	0	3089	1
Joueur 2	1	1500	1	1500		0	2	1200	2	1200	0	2693	2
Joueur 3	2	1200	4	900	3	1000	5	800	5	800	0	2334	3
Joueur 4	4	900	3	1000	2	1200		0	6	700	0	1889	4
Joueur 5	5	800	5	800	9	400	5	800	9	400	0	1581	5
Joueur 6	5	800			5	800	5	800	9	400	0	1386	6
Joueur 7	9	400	5	800	5	800		0	7	600	50	1308	7
Joueur 8	13	280	9	400		0	4	900	4	900	50	1243	8
Joueur 9	15	260	5	800		0	5	800	9	400	0	1111	9
Joueur 10	5	800		0	5	800		0	8	500	0	1040	10
Joueur 11		0	5	800		0	3	1000			0	893	11
Joueur 12	5	800	9	400		0		0	13	280	0	730	12
Joueur 13		0	25	160	5	800		0	13	280	50	626	13
Joueur 14		0	26	155	9	400	9	400	13	280	50	624	14
Joueur 15	9	400	30	135	17	240	16	250	21	200	0	590	15
Joueur 16	17	240	24	170	9	400	19	220	22	190	0	589	17
Joueur 17	9	400	9	400		0		0	9	400	0	589	16
Joueur 18	16	250	46	98	17	240	9	400	25	160	0	549	18
Joueur 19	9	400	30	135	9	400		0	25	160	0	530	20
Joueur 20		0	9	400		0	9	400	13	280	0	530	19
Joueur 21	14	270	26	155	17	240	19	220	25	160	0	503	21
Joueur 22		0		0	9	400	17	240	19	220	50	443	22
Joueur 23	25	160	52	92	34	115	9	400	29	140	0	426	24
Joueur 24		0	16	250	9	400		0	17	240	0	434	23
Joueur 25	23	180	30	135	17	240	23	180	36	109	0	402	25
Joueur 26		0	16	250	31	130	9	400			0	375	26
Joueur 27		0	37	108	9	400	33	120	29	140	0	364	27
Joueur 28	24	170	26	155		0	19	220	25	160	0	336	28
Joueur 29	17	240		0		0	19	220	18	230	0	333	29
Joueur 30		0	37	108		0	9	400	24	170	0	323	30
Joueur 31		0	30	135	17	240	23	180	38	107	0	316	32
Joueur 32		0	16	250	9	400		0			0	317	31
Joueur 33		0	30	135	17	240	33	120	34	115	0	289	33

D- Points bonus pour la participation aux tableaux Parkinson sur les autres tournois homologués FFTT :

Un bonus de 50 points par tournoi réalisé (en dehors des 4 tours du circuit national) sera ajouté à chaque joueur.

Les bonus se cumulent au total des 2 meilleurs résultats du critérium national.

Seuls les tournois nationaux FFTT et Open régionaux seront comptabilisés sous réserve de réception des résultats à pingsante@fftt.email